

# Bulletin municipal de Dugny-sur-Meuse

N° 5 : MAI 1982  
8-8-8-8-8-8-8-8-8-8

## LE BILLET DU MAIRE

Dans le bulletin de l'an dernier, je vous annonçais la mise en viabilité de la deuxième tranche du lotissement de La Redoute pour l'année 1981. Mais j'ajoutais "Prévision ne veut pas toujours dire réalisation immédiate". Au cours de l'année écoulée, il ne nous a pas été possible de mettre en place un plan financier correct à cause des embûches rencontrées pour obtenir des emprunts et des subventions et aussi, il faut bien le dire, par manque de garantie de futurs constructeurs.

En septembre 1981, nous avons repris le problème car pour nous, comme je le faisais remarquer dans la presse locale à ce moment-là, rien n'avait changé: nous voulions terminer ce lotissement. Rendez-vous était donc pris pour le printemps 1982.

En février 1982, une importante réunion a eu lieu en mairie avec la commission municipale des travaux, les ingénieurs et chefs de service des différentes administrations et un responsable de la C.D.C. de Nancy (banque auprès de laquelle la commune doit contracter l'emprunt nécessaire). Le bilan financier de l'opération avec le coût de la viabilité, les frais financiers et les emprunts portait la dépense à 3 460 000F soit un prix du m<sup>2</sup> de 170F. Après avis du financier de la C.D.C., nous devons admettre qu'il ne nous était pas possible de contracter un emprunt aussi lourd: d'abord, la C.D.C. ne nous l'accordait pas; ensuite il nous aurait fallu la garantie du département.

En mars dernier, devant cet état de choses, le conseil municipal décida de découper cette deuxième tranche en deux parties afin d'essayer de réduire les frais et par conséquent les emprunts à contracter. De nouvelles réunions en mars et avril ont permis d'envisager la viabilité de 18 parcelles pour une dépense de 1 450 000F ce qui ramenait le prix du m<sup>2</sup> à 150F.

Une réunion des services techniques aura lieu tout prochainement pour la mise au point des appels d'offres, des marchés et travaux à entreprendre. Mais tout cela ne peut être entrepris que lorsque nous aurons la garantie de l'emprunt. Actuellement, des pourparlers sont en cours avec la C.D.C., le Crédit agricole et la Caisse d'épargne de Verdun. Pour cette première phase, 1 000 000F nous sont nécessaires; le complément serait obtenu avec la vente des quatre parcelles 55-56-57-48. Pour ces parcelles, un certificat de conformité provisoire pourrait être délivré aussitôt les marchés passés. D'ailleurs ces parcelles sont en partie viabilisées puisqu'elles sont en bordure de la route qui dessert les deux parties du lotissement.

Il a été décidé que le prix du m<sup>2</sup> serait réactualisé au 1er octobre prochain, suivant l'indice à cette date. Toutes les réservations pourront être faites à 150F le m<sup>2</sup> jusqu'à cette date.

Je termine ce petit billet centré uniquement sur le grand problème de la viabilité de la deuxième tranche du lotissement. Je tenais à vous donner toutes les données du problème afin que vous sachiez que nous sommes toujours mobilisés pour mener à son terme cette opération. Sachez également que ce fut pour nous une grande déception que de n'avoir pas pu réaliser nos projets dans les délais. Nous n'y sommes hélas pour rien. La crise économique qui frappe le pays, l'inflation et l'insécurité de l'emploi se répercutent sur nos entreprises, les constructeurs et nos collectivités locales également. Personne n'échappe à cette flambée des prix.

Le Maire,

R. Henry

=====

ACTIVITES COMMUNALES AU COURS DE L'ANNEE 1981

ET PROJETS POUR 1982

=====

-----

Subventions versées en 1981

-----

.Bureau d'aide sociale .....	11732F
.Coopérative scolaire .....	5900F
.Foot-ball club .....	3500F
.Anciens combattants,Dugny .....	660F
.Société ACCA,Dugny .....	350F
.Section cantonale des A.C. d'A.F.N. ....	250F
.Bibliothèque centrale de prêt de la Meuse .....	375F
.Prévention routière .....	350F
.Bourse de formation pour une monitrice de la garderie .....	100F
.Judo-club: local chauffé et éclairé	

-----

C'est fait

-----

.cités de Billemont

Le C.M. a décidé de prendre en charge le réseau EDF des cités de Billemont par moitié avec la commune de Belleray.Ce réseau privé devient réseau public.Un renforcement est demandé,il coûtera 25000F à la commune qui prend également en charge l'éclairage public et la consommation d'énergie de la station de pompage.

.travaux divers

- raccordement de l'Amodiadion à la conduite d'eau du lotissement
- réfection du Passage des Vignes et de la route de Landrecourt jusqu'à l'embranchement de la ruelle des Vignes
- réparation de la toiture des deux chapelles de la nouvelle église et peinture des fonts baptismaux
- installation du chauffage central dans la maison du garde-champêtre
- pose de compteurs-calories dans les logements des instituteurs
- pose d'éviers à l'école primaire et à l'école maternelle
- à la suite de grosses inondations, exhaussement du mur le long du ruisseau, Impasse du Moulin, et curage des fossés, chemin de la tour Woisel
- installation d'un meuble de rangement dans la salle des délibérations

.achat de matériel

- une tronçonneuse qui permettra de dégager les chemins communaux de toute la végétation qui se développe sur leurs bords
- une photocopieuse: photocopies possibles pendant les heures d'ouverture du secrétariat; 1F par photocopie; gratuité pour les écoles
- une remorque pour le transport des matériaux servant à la réfection des chemins communaux
- une lame adaptable au tracteur et pouvant servir de chasse-neige
- un pulvérisateur pour la destruction des nids de guêpes (cet appareil sera utilisé par les pompiers)
- un atomiseur pour répandre plus facilement le désherbant

.recensement complémentaire

Les communes en expansion rapide pouvaient en demander un avant le recensement officiel de 1982. C'était le cas pour notre commune où l'on notait la construction de 60 maisons depuis le recensement de 1975 et une augmentation de la population de 231 unités. Ce recensement complémentaire a donc été fait. Il a permis à la commune de bénéficier d'un supplément de subvention de 88283F.

.remise de coupes

En 1981, des responsables du judo-club avaient sollicité de la commune la remise d'une coupe lors d'une rencontre inter-clubs. Cette demande avait été acceptée. Le C.M. a décidé qu'en 1982 une coupe sera également offerte au foot-ball club.

-----  
C'est commencé  
-----

.distribution journalière de lait aux enfants de l'école maternelle

.aménagement du terrain de jeux du lotissement de La Redoute

.réparation du mur de soutènement de la vieille église

Les crédits votés par le C.M. (70000F) ou subventionnés par le département (70000F) et l'état (140000F) n'ont permis de réparer qu'une partie du mur. Les travaux seront repris dès que des crédits supplémentaires seront alloués à notre commune.

-----  
C'est décidé  
-----

.produit fiscal pour 1982

Le produit fiscal global attendu pour 1982 est de 1 280 000F. Voici, avec le taux de chaque taxe, comment il se répartira:

Taxe d'habitation (3,42%)	50 787F
Foncier bâti (9,95%)	217 507F
Foncier non bâti (12,18%)	36 960F
Taxe professionnelle (5,58%)	974 746F

.réfection du clocher de la nouvelle église

Un devis d'un montant de 333 519F a été établi par l'entreprise générale Hory. Le C.M. a demandé une subvention départementale. Le reste du financement sera couvert par un emprunt auprès d'un établissement de prêt aux collectivités locales.

.réseau communautaire T.D.F. du lotissement de la Redoute

A la suite de mauvaises conditions de réception du programme R.T.F., il a été décidé la mise en place d'une nouvelle station de tête de type III avec une participation exceptionnelle de T.D.F. (29 400F par T.D.F. et 14 454F à la charge de la commune)

.réémetteur de télévision

Le C.M. a donné son accord pour la participation de la commune à l'implantation, sur le ban de Sommedieue, d'une station de réémission des programmes nationaux de télévision. Cette implantation se situe dans le cadre de la résorption des zones d'ombre en matière de télévision dans le département de la Meuse. T.D.F. prenant en charge 81% de la dépense, le reste sera payé par les communes intéressées (Sommedieue, Villers, Les Monthairons, Ancemont, Dugny) au prorata des populations desservies. Un emprunt de 250 000F sera pris par le SIVOM Dieue-Sommedieue, les communes rembourseront ensuite le SIVOM.

#### .bibliothèque municipale

Après accord du Comité d'entreprise, la société des fours à chaux de Dugny a décidé de faire don à la commune de tous les livres qui se trouvaient dans la bibliothèque du centre social. Une bibliothèque municipale va donc être mise à votre service. Mme Richard, directrice d'école en retraite, a accepté de prendre en charge ce service. Les jours et heures d'ouverture de la bibliothèque vous seront communiqués dès que l'organisation matérielle de ce service sera terminée.

#### .travaux divers

-Il est prévu:

la réfection de la rue du Parc par une pose d'enduit bi-couche  
la réfection du mur mitoyen entre le presbytère et la propriété de Mr Balizeaux  
la réfection du mur du cimetière (il faudra changer les pierres défectueuses)

la réfection des extérieurs du bureau de poste, de l'école primaire  
la peinture des volets de l'école maternelle

-A la suite d'une fissure dans le plafond d'une salle de classe de l'école maternelle, Mr Dryamel architecte à Verdun s'est rendu sur place pour dresser un constat. Aucun danger n'était à craindre pour la sécurité des enfants. Mr Beck, plâtrier, a fait immédiatement les travaux nécessaires pour reboucher cette fissure. Il est envisagé de repeindre la classe pendant les grandes vacances.

#### .garderie municipale

Elle est prévue, comme chaque année, pour le mois d'août. Nous lançons un appel pour le recrutement de jeunes moniteurs étant entendu que la moitié au moins du personnel d'encadrement doit avoir suivi un stage de formation. Les aides-moniteurs doivent être âgés de 17 ans et les moniteurs de 18 ans (17 ans s'ils ont suivi un stage de formation). Quant au directeur, il doit être diplômé et avoir 21 ans. Les candidatures sont prises en mairie.

#### .nouvel employé communal

Avec l'arrivée du printemps, les travaux de réfection des chemins communaux et l'entretien des espaces verts du village nécessitaient l'embauche d'un ouvrier supplémentaire. Il a donc été décidé de proposer ce travail à un jeune du village, T. Willemin, qui se trouvait en chômage. L'intéressé a accepté cet emploi temporaire qu'il occupera jusqu'à son départ à l'armée au mois d'août.

#### C'est à l'étude

#### .viabilité dans la 2e tranche du lotissement

Après une séance de travail avec un responsable de la C.D.C. de Nancy, il s'est avéré qu'il était impossible pour la commune de décider la totalité des travaux de la 2e tranche du lotissement à cause de l'emprunt trop important qui ne peut être contracté (3 000 000 F). Il a donc été décidé de partager les travaux en 2 tranches. Dans un premier temps serait réalisée la viabilité pour 18 parcelles. Des réunions de travail avec les services compétents vont permettre de calculer le prix de revient de cette viabilité afin de lancer les emprunts nécessaires et de fixer le prix de vente du m<sup>2</sup>.

#### .pose d'une signalisation lumineuse sur le CD.34, rue de Verdun

Afin de répondre à la demande de certains parents qui s'inquiètent du danger encouru par leurs enfants qui traversent le CD.34, devant l'église, pour aller à l'école ou en revenir, une étude est actuellement en cours. Une signalisation lumineuse permettrait d'annoncer aux automobilistes qui entrent à trop grande vitesse dans le village la traversée de cette route par des enfants fréquentant nos écoles.

.rues de la Cité Ste Barbe

Un transfert de propriété (de la Société des fours à chaux à la commune) des rues de la Cité Ste Barbe et de la place située en son milieu est en préparation. Ce transfert s'accompagnerait, pour les fours à chaux, des dépenses engagées par la commune:

- pour une remise en état des voies de circulation
- pour la réfection des bordures de trottoirs longeant les maisons.  
(Cette réfection ne sera d'ailleurs entreprise que conjointement aux travaux d'assainissement général du village réalisables dans quelques années.)

.chaîne supplémentaire à l'antenne collective du lotissement

Une demande a été faite auprès des services de T.D.F. à Luttange pour pouvoir capter la 2e chaîne belge. Une réponse a été promise pour bientôt. Ce serait une bonne nouvelle pour les sportifs.

.nouveau véhicule pour les pompiers

La Jeep des sapeurs-pompiers se fait vieille. Il est prévu de la changer et de la remplacer par un matériel plus moderne.

-----

BON A SAVOIR

-----

.location de la salle des fêtes pour 1982

- pour un mariage: 350F
- pour une société locale: 450F (gratuité une fois par an)
- pour une organisation extérieure: 900F
- location de la buvette seule: 100F

.affouages

Le code forestier autorise tout habitant d'une commune entretenant un feu à obtenir des affouages. Chaque année, le nombre des demandeurs est croissant. (En 1980: 33 lots de chacun 4 parts - En 1981: 56 lots de chacun 4 parts). Malheureusement, la production de la forêt est limitée. La coupe d'affouages de l'année 1982 est estimée à 600 stères. Si le nombre des affouagistes était constant, chacun ne pourrait compter que sur 2,5 stères. Nous comptons donc sur le bon sens de chacun pour que l'inscription sur le rôle d'affouages ne soit faite que par des personnes qui ont besoin de bois pour leur chauffage personnel.

C'est pour cette raison que cette année les inscriptions se feront individuellement. Chaque personne désirant être inscrite sur le rôle des affouages devra se présenter en mairie où les inscriptions seront prises du 3 au 31 mai.

Avant la vidange du bois qui est fixée au 15 avril 1983, la commission des bois procédera au dénombrement des stères faits par chaque affouagiste. Chacun paiera le nombre de stères façonnés. La coupe est estimée par l'O.N.F. à 11 310F ce qui porte le stère à 20F.

La coupe de cette année ne correspond en rien aux coupes des années précédentes (aucun débroussaillage à faire - interdiction de brûler - la plantation assise dans la coupe sera nettoyée avant exploitation). D'autres consignes et détails seront donnés lors de la distribution des affouages ainsi qu'au cours d'une réunion qui sera organisée sur le terrain.

Normalement, cette année, il n'y aurait pas dû avoir d'affouages à cause du plan de régénération de la forêt. Mais, pour 1983-1984, l'affouage redeviendra normal avec l'exploitation des cîmes d'arbres de la coupe n°5 que vous venez de terminer. Ces cîmes seront distribuées en septembre 1983.

.révision du prix de l'eau à compter du 1-7-1982

- de 0 à 500 m<sup>3</sup> : 1,50F le m<sup>3</sup>
- de 501 à 1000 m<sup>3</sup> : 1,10F le m<sup>3</sup>
- au-dessus de 1000 m<sup>3</sup> : 1,05F le m<sup>3</sup>

analyse de l'eau

Actuellement, les consommateurs sont mis en garde par les média contre la mauvaise qualité de l'eau du robinet. Nous tenons à vous signaler que la nôtre est bonne à la consommation: des analyses sont faites très régulièrement. D'ailleurs, pour vous le prouver, nous afficherons les résultats des analyses tout au long de l'année. Sachez aussi que lorsque quelque chose d'anormal nous est signalé, le nécessaire est fait rapidement pour prévenir les usagers. Ce fut le cas par deux fois en 1981 pour les habitants de Billemont.

découverte d'engins explosifs

Vous devez vous adresser au garde-champêtre qui fera le nécessaire pour les enlever ou les faire enlever.

dératisation

Une dératisation des berges du Franc-Ban sera faite comme l'an passé par les ouvriers de la commune.

=====  
ETAT CIVIL POUR 1981  
=====

<u>Naissances</u>	!	<u>Mariages</u>	!	<u>Décès</u>
Alves Da Costa Cédric	!	Cescosse-Weiss	!	Marchand Céline
Beauchet Noël	!	Péridont-Dyen	!	Charton Georgette
Blanche Audrey	!	Thiébaut-Vignon	!	Legay Blanche
Drapier Solenne	!	Finance-Wallarain	!	Meunier Charles
Henry Thomas	!	Mayon-Renaud	!	Damien Blanche
Hoareau Mickaël	!	Mayon-Tourneur	!	Marty Marie
Illouz Julie	!	Martinati-Céglarek	!	Boccalini Dino
Lassaux Arnaud	!	Caillas-Frantz	!	Jeantin Joseph
Lombard Aurore	!	Goujon-Beauregard	!	Dorveaux Chantal
Muller Mickaël	!	Blandin-Chiesura	!	Barczewski Stanislaw
Mayon Johan	!	Dodo-Blandin	!	Kovac Jean
Zanella Jérôme	!	Arnaud-Chiesura	!	
	!	Delorme-Louis	!	

-----  
DU COTE DES ASSOCIATIONS  
-----

-----  
Bureau d'aide sociale  
-----

-Subventions versées en 1981

.Comité des Anciens de Dugny.....	4	600F
.Aide à domicile en milieu rural.....	1	400F
.Croix rouge.....		250F
.As. des parents d'enfants inadaptés.....		600F
.As. des donneurs de sang de Verdun.....		150F
.As. des parents d'enfants déficients auditifs..		100F
.Enveloppes de Noël aux personnes âgées de 70 ans et plus.....	5	400F

-Aide ménagère aux personnes âgées

Le nombre des retraités de plus de 65 ans qui ont fait appel à nos services a encore augmenté en 1981. De ce fait, il a fallu embaucher deux nouvelles aides-ménagères: Mmes Marie-Thérèse Boulangée et Paulette Lefèvre.

En 1981, les six aides-ménagères ont effectué 1 500 heures de travail chez les personnes âgées du village. Bravo!

-Information

Certaines personnes sont parfois étonnées que la commune leur demande de fournir des renseignements afin de constituer un dossier d'aide sociale en leur nom alors qu'elles n'ont rien demandé. Sachez que pour toute personne hospitalisée qui n'a pas de mutuelle, les services administratifs de l'hôpital envoient systématiquement à la mairie une demande d'admission à l'aide sociale pour la prise en charge du ticket modérateur. Nous sommes donc tenus de constituer ces dossiers (avec déclarations de revenus, de retraites; montant des impôts; liste des personnes tenues à l'obligation alimentaire.....). Cependant, les personnes concernées peuvent toujours refuser cette admission et régler personnellement la part restant à leur charge directement à l'hôpital.

-----  
Anciens combattants  
-----

La section des Anciens combattants groupe actuellement 28 membres: ceux des guerres 1914-1918 ; 1939-1945 ; Indochine ; Algérie et ceux de la Résistance. La section arrive à subsister grâce aux cotisations de ses membres et à la subvention de la municipalité. Ces ressources permettent de prendre en charge une partie du banquet amical et traditionnel du 11 novembre.

Le 11 novembre 1981, la médaille de "Ceux de Verdun" a été remise à Mr Piquet Victor, un des derniers anciens de la guerre 1914-1918, blessé et prisonnier de guerre. Le prix de cette médaille a été pris en charge par la municipalité. Il faut en effet signaler que les décorations, quelles qu'elles soient, sont payées par les récipiendaires en argent et non, comme on pourrait le croire pour des Anciens combattants par le sang qu'ils ont versé pour défendre la Patrie.

-----  
Association de chasse de Dugny (A.C.C.A plaine)  
-----

-Bilan de l'année 1981

Environ 42 cartes de sociétaires ont été distribuées.

-Résultat du permis de chasser en 1981

Mr Hubert Jouda a réussi brillamment l'épreuve de ce permis.

-Repeuplement

100 faisans de tir ont été relâchés sur le territoire ainsi que plusieurs compagnies de perdreaux. Pour 1982, un important repeuplement en gibier de tir et de reproduction sera effectué.

-----  
A.C.C.A (suite)  
-----

-Destruction de nuisibles

Pour conserver le gibier sédentaire, la société de chasse a procédé à la destruction de nuisibles, pendant plus d'un mois, en posant des pièges.

-Cultures à gibier

Les cultures à gibier seront, comme les autres années, ensemencées.

-----  
Coopérative scolaire de l'école primaire  
-----

Compte-rendu du voyage scolaire subventionné par la commune

"Ce mardi 7 juillet 1981, les élèves des deux classes de Cours Moyen accompagnés de leurs maîtres et de quelques parents, sont partis pour le traditionnel voyage de fin d'année.

Le départ avait été fixé à 5h30mn et le but de ce voyage était de visiter le plan incliné d'Arzwiller sur le canal de la Marne au Rhin, près du col de Saverne. Ils sont arrivés sur place vers 9h30mn et un guide était là pour les accueillir et leur expliquer le fonctionnement de cette écluse géante en donnant tous les détails nécessaires. Ils ont assisté à la remontée puis à la descente d'une vedette sur laquelle avaient pris place de nombreux enfants, ce qui constituait un spectacle assez impressionnant. Les enfants ont été un peu déçus de ne pas pouvoir faire un petit tour en vedette; malheureusement, toutes les places avaient déjà été réservées depuis longtemps.

Après une visite rapide de la salle des machines, la deuxième étape les mena à Dabo, au coeur du massif vosgien où ils escaladèrent le célèbre rocher sur lequel se dresse la chapelle St Léon.

Le repas de midi a été pris sous la forme d'un pique-nique dans la forêt de sapins qui s'étend au pied du rocher.

Vers deux heures, ils sont partis pour aller visiter les ruines du château du Haut-Barr qui domine la plaine d'Alsace et la ville de Saverne. C'est dans cette dernière ville que se situait la dernière étape du voyage: la visite de la roseraie.

Le retour s'est effectué dans une joyeuse ambiance et chacun est rentré chez soi content de sa journée." (Les élèves du Cours Moyen 2e année)

-----  
Judo-Club  
-----

Le Judo Club de Dugny vous annonce son programme pour cette année, autant de relance d'activités dans les distractions du Club:

-une soirée dansante privée

-un gala de judo le 16 mai

Au cours de cette manifestation, le club recevra de nombreuses associations sportives venant de tous les coins de la Meuse. La recette du gala permettra d'organiser un voyage à Walibi, le mercredi 26 mai, voyage auquel tous les adhérents pourront participer

-des rencontres avec les autres clubs de la région.

-une assemblée générale, en fin de saison, qui aura pour but de récompenser par une coupe la fille et le garçon du club qui se seront distingués lors des compétitions.

Le Judo Club compte 96 licenciés: 35 femmes, jeunes et moins jeunes pour la gymnastique volontaire et 61 judokas dont le professeur est Mr Martin.

Le nouveau bureau du club se compose de six membres, tous bénévoles:

-Président: Mr Fries Raymond

-Vice-Président: Mr Beck Rodolphe

-Secrétaire: Mme Antoine Yvette

-Secrétaire adjoint: Mr Legrand Jean

-Trésorière: Mme Vallarin Bernadette

-Trésorière adjoint: Mr Clouzot Roland

---

## Judo-Club (suite)

---

Les responsables sont très satisfaits des résultats obtenus par les élèves du club. En voici le palmarès:

-réussite aux examens techniques "Kata de ceinture noire"

Chevalliot Sylvie -Antoine Nadine

-résultats du championnat de Meuse qui se déroulait à Verdun

Benjamines: Rieth Sylvie, moins de 36kg :2ème

Fries Katia ,moins de 38kg :1ère

Halbutier Nadège, moins de 42kg :3ème

Minimes :Beck Nadine, moins de 38kg :1ère

Juniores :Chevalliot sylvie, moins de 52kg :2ème

Antoine Nadine, moins de 56kg :1ère

Legrand Françoise, moins de 56kg :4ème

Nous souhaitons que de nombreux jeunes viennent se joindre à cette équipe dynamique.

---

## Corps local des sapeurs pompiers

---

-Tout d'abord, veuillez prendre note du numéro <sup>de t°</sup> du chef de corps avec qui vous devez prendre contact en cas de besoin:87-73-90

-Bilan des interventions en 1981

.feu de cheminée:chez Mr Zanella,lotissement de la Redoute  
chez Mme Heinrich,rue Briquette

.début d'incendie:chez Mr Obert,rue de Verdun  
chez Mme Bieux

.incendie:camion en feu de Mr Dorin,forain  
intervention rapide de tous dès l'appel à la sirène

.inondations:à la suite de fortes pluies et d'orages,crue subite du ruisseau;intervention pour dégager les rues et maisons inondées.

.divers:récupération d'un chien tombé dans un trou au domicile de Mr Rollet  
nettoyage de la route après un carambolage entre deux voitures,  
rue de St Mihiel  
nettoyages des regards et des conduites de toutes les rues du village  
manoeuvres mensuelles

-Remise de médailles

Le 14 juillet,deux des nôtres ont été médaillés:

Sergent Lemoine Roger,médaille de vermeil(25 ans)

Sapeur Legrosdidier Maurice,médaille d'argent(20 ans)

-Départ en retraite

Lors de notre banquet annuel de Ste Barbe,le 6 décembre,une petite cérémonie a été organisée pour marquer le départ en retraite fixé au 31 décembre 1981 de notre ami Vaillant Roger.Un cadeau lui a été offert par la municipalité et un autre par le corps des sapeurs pompiers.

-Voyage

Le 5 juillet,nous sommes partis pour l'Alsace:Sarrebourg,Arzviller(visite du plan incliné et tour en bateau),Abreschviller(tour en petit train),Dabo(point de vue sur la plaine d'Alsace),château et cascade du Wideck, col du Donon(1009m),Baccarat.....Dugny,le tout dans une ambiance gaie et détendue.

---

## Amicale des Anciens

---

L'Amicale des Anciens continue sa route avec,en 1981,seulement deux activités principales:organisation d'un voyage et d'un repas.Toutes les autres activités ont été supprimées faute de bénévoles pour participer à une organisation maté-

-----  
Amicale des Anciens(suite)  
-----

rielle qui restait toujours à la charge de quelques personnes du bureau. D'autre part, il n'est pas possible d'engager des frais pour des résultats très minimes; par exemple, la projection d'un film documentaire a intéressé une dizaine d'Anciens seulement.

Le voyage amical prévu pour le 28 juin 1981 au Grand Duché de Luxembourg a dû être reporté, à cause des élections législatives, au 6 septembre 1981. L'itinéraire était le suivant; Esch s/Alzette; Bettembourg (visite du parc); Remich (visite d'une cave); Echternach, Dickirch, Vianden (repas au restaurant); Clervaux (abbaye); Ettelbruck et retour par Luxembourg. Pour cette dernière ville, la visite de la ville et de l'aéroport a été supprimée à cause de l'heure tardive et de la nuit. Ce voyage a enchanté tous les participants qui ont admiré la nature, de très beaux sites et de belles villes et l'ambiance a été formidable surtout au parc de Bettembourg.

Le 18 octobre a eu lieu au restaurant de la cantine des fours à chaux l'Assemblée Générale de l'association au cours de laquelle ont été traitées différentes questions:

1°Renouvellement du bureau

Le bureau est constitué comme suit:

Présidente: Mme Herbin

Vice-Président: Mr Burba

Secrétaire: Mr Brier

Trésorier: Mr Roos

Membres: Melles Colombo, Villaume, Larue

Mmes Degesne, Bazart

Mrs Baranski, Barcewski, Courtier, Chaplet, Beauchet, Antoine

Mr Pierson, représentant la municipalité

2°Rapport financier

Dans le rapport donné par le trésorier de l'association, il est à constater la bonne tenue de la trésorerie et un excellent bilan financier grâce à la vente des cartes de membres actifs ou bienfaiteurs et à la subvention municipale. A la suite de cette assemblée générale, un banquet a été servi à plus de soixante personnes dans la salle du restaurant de la cantine des fours à chaux, un repas excellent aussi bien en qualité qu'en quantité. Les Anciens ont simplement regretté le manque de place qui les gênait dans leur déplacement et qui ne leur a pas permis d'effectuer quelques pas de danse ainsi que l'absence de sonorisation. Bonne note a été prise par les organisateurs pour remédier à ces inconvénients. Vive l'Amicale des Anciens et au plaisir de se revoir plus nombreux, bientôt!

